



**Service Jeunesse**  
**114 Rue de Reiningue**  
**68310 Wittelsheim**  
**Tél : 07.71.58.86.97. / Mail : jeunesse@wittacite.fr**

### **Règlement Intérieur**

Le Service Jeunesse est ouvert aux jeunes de la commune de Wittelsheim à partir du moment où ils sont collégiens ou lycéens ou jusqu'à 17 ans.

Il se veut être un lieu convivial, où les jeunes pourront se retrouver entre eux, échanger, partager...

Ils peuvent se construire en tant que citoyen par la participation à des projets et passer de bons moments grâce à des programmes d'activités variés.

Ils peuvent avoir accès à des informations sur des sujets qui les concernent (prévention, santé, orientation, formation, associatif,...), trouver des interlocuteurs à l'écoute qui les orienteront suivant leurs besoins vers des personnes ou structures compétentes.

L'accueil des jeunes se fait selon 2 modes :

- **un accueil en accès libre hors vacances scolaires** : les jeunes viennent au Service Jeunesse et en repartent comme ils veulent dans les heures d'ouverture ; ils notent leurs heures d'arrivée et de départ sur le cahier de présence mis à disposition à l'entrée de du Service Jeunesse. Des ateliers, en concertation avec les jeunes, seront mis en place après les vacances d'octobre sous forme de club.
- **un accueil suivant un programme d'activités pendant les vacances** : les horaires de début et de fin sont spécifiés sur les programmes d'activités de chaque période de vacances.

#### **Horaires d'ouverture du Service Jeunesse :**

**Lundi** : 16h00-18h30  
**Mardi** : 16h00-18h30  
**Mercredi** : 13h30-18h30  
**Jedi** : 16h00-18h30  
**Vendredi** : 16h00-18h30 voir plus si soirée spécifique



## 1. Inscriptions / Désistement

L'inscription au Service Jeunesse est payante et se fait sous la forme d'une cotisation annuelle de 11€ qui permet d'obtenir une carte de membre individuelle ou de 23€ pour une carte familiale.

L'accès hors vacances scolaires est gratuit, mis à part certaines activités spécifiques.

L'accès pendant les vacances scolaires est payant et se décompose de la manière suivante :

VACANCES		Demi-journée ou soirée	Journée	Journée en séjour
Wittelsheim	Tarif 1	6,00 €	12,00 €	18,00 €
	Tarif 2	7,00 €	14,00 €	19,00 €
	Tarif 3	8,00 €	16,00 €	20,00 €
Extérieur	Tarif 4	6,50 €	13,00 €	19,00 €
	Tarif 5	7,75 €	15,50 €	20,00 €
	Tarif 6	9,00 €	18,00 €	21,00 €

Certaines activités pourraient faire l'objet d'un supplément, dans ce cas la somme sera indiquée directement sur le programme d'activité.

L'inscription est définitive une fois que le dossier est complet (avec tous les documents) et remis avec les frais d'adhésion acquittés.

Les modifications ultérieures des informations dans le dossier, notamment concernant la santé du jeune, doivent être signalées dans les 48 heures. A défaut, l'inscription pourra être suspendue jusqu'à régularisation.

En cas de désistement moins de 72 heures avant l'activité sans justification (santé, cas de force majeure...) les frais restent acquis au Centre Socioculturel et seront facturés.

En cas d'absence du jeune, l'équipe tentera de joindre les responsables légaux du jeune ; si aucun contact n'est possible, l'équipe est déchargée de toute responsabilité.

## 2. Horaires

Les horaires indiqués sur le programme ou communiqués aux jeunes et à leurs parents tiennent compte des obligations imposées par l'activité (temps de trajet, préparation, transmission d'informations diverses) ; le jeune est tenu de se présenter au rendez-vous en temps et en heure afin de garantir le bon déroulement du programme.

En cas de retard le jeune et/ou ses responsables légaux sont tenus de prévenir l'équipe. Si le temps d'attente est trop important et porte préjudice à l'activité pour le groupe, l'équipe se réserve le droit de ne pas attendre le(s) retardataire(s).

### 3. Relationnel /Comportement / Savoir vivre

Le maître mot du Service Jeunesse est « **RESPECT** » : Respect de soi, Respect des autres, Respect des choses. De ce principe découlent tout naturellement les **valeurs obligatoires** suivantes :

- Politesse
- Courtoisie
- Egalité
- Parité
- Bienveillance
- Honnêteté
- Tolérance
- Ouverture d'esprit
- Solidarité
- Entraide

L'équipe d'animation se réserve le droit de refuser l'accès au Service Jeunesse à tout jeune ne respectant pas ces points. Les parents seront contactés et convoqués si besoin.

Les animateurs sont attentifs au langage des jeunes. Si besoin ils les reprennent que ce soit au niveau de la vulgarité ou des moqueries. Il est important que chacun des jeunes soient bienveillants et que tout le monde se sente à sa place. Nous interdisons le chahutage entre les jeunes afin qu'il n'y ait pas de débordements.

Nous veillons à ce que les jeunes ne passent pas tout leur temps sur leurs téléphones lors des accueils aux horaires d'ouverture. Lors des activités, les jeunes ne doivent pas perturber cette dernière et veiller à ce que leur téléphone soit sur silencieux.

Les jeunes n'ont pas le droit de prendre d'autres personnes en photo ou vidéo à leur insu.

### 4. Sécurité

#### **Transport / Déplacement**

Durant les trajets véhiculés ou à pieds le code de la route s'applique **strictement**, et sera renforcé par la réglementation spécifique des accueils de mineurs dont l'équipe d'animation est garante.

#### **Activités / Sortie**

La sécurité est au centre des préoccupations de l'équipe d'animation. Elle donne les instructions, les répète à chaque occasion et fait en sorte qu'elles soient applicables et appliquées. Pour certaines activités des instructions complémentaires seront imposées par les encadrants spécialisés (Diplômés d'Etat, Moniteurs Fédéraux,...).

#### **Météo / Circonstances exceptionnelles**

La réglementation et le bon sens imposent de s'adapter aux imprévus. L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier ou d'adapter voir d'annuler l'activité si les conditions climatiques ou matérielles (alerte météo, terrain impraticable, encadrement non conformes,...) ne garantissent pas la sécurité. Dans le cas d'une annulation, un remboursement ou un avoir pour une activité équivalente pourront être proposés.

## 5. Alcool / Drogues / Tabac

### **Alcool, tabac et produits stupéfiants**

L'alcool, le tabac et les produits stupéfiants sont **strictement interdits** au Service Jeunesse que ce soit dans les locaux ou en déplacement. En cas d'infraction à cette règle la direction du Centre Socioculturel et les parents seront **immédiatement informés**. La direction s'autorisera à tout recours à sa disposition (disciplinaire, judiciaire...).

### **Boissons énergisantes**

La consommation de boissons énergisantes/énergétiques n'est pas autorisée au sein du Service Jeunesse et pendant les activités.

### **Laïcité**

Le port de signes ostentatoires religieux est interdit.

### **Téléphone portable**

Les jeunes n'ont pas le droit de prendre d'autres personnes en photo ou vidéo à leur insu.

Lors des activités, les jeunes ne doivent pas perturber cette dernière et veiller à ce que leur téléphone soit sur silencieux. L'équipe se réserve le droit de les prendre le temps de l'activité si nécessaire.

L'équipe d'animation du Service Jeunesse.